

27 déc. — Arrêté n° 179/MEF/CR portant révision d'une pension de retraite à M. ALI Issaka René.....	499
27 déc. — Arrêté n° 180/MEF/CR accordant majoration pour enfants allouée à M. AKU'ESON Kpakpo Biova.....	500
27 déc. — Arrêté n° 181/MEF/CR portant modification du taux de majoration pour enfants allouée à M. LAWSON Danku Laté.....	500
27 déc. — Arrêté n° 182/MEF/CR portant concession d'une pension au ayant-cause de feu BOSSOU Anatole Joseph.....	500
27 déc. — Arrêté n° 183/MEF/CR portant concession de pensions aux ayants-cause de feu KALAO Dao.....	508
27 déc. — Arrêté n° 184/MEF/CR modifiant le taux de majoration pour enfants allouée à M. FIKOU Tamatcho.....	508
27 déc. — Arrêté n° 185/MEF/CR accordant majoration pour enfants allouée à M. AFATE Nagbaré.....	508
27 déc. — Arrêté n° 186/MEF/CR modifiant le taux de majoration pour enfants allouée à M. TCHISSI Tchaou.....	508
27 déc. — Arrêté n° 187/MEF/CR portant concession d'une pension de retraite à M. ADAMOU Kario.....	509
27 déc. — Arrêté n° 188/MEF/CR portant concession d'une pension de retraite à M. ALOU Tétouyou.....	509

CAISSE DE RETRAITES DU TOGO

13 déc. — Décision n° 1858/CRT/DP accordant majoration pour enfants allouée à M. KILIFING Koutob.....	500
13 déc. — Décision n° 1859/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. LAMBONI Djalwab.....	501
13 déc. — Décision n° 1860/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. KATCHOM Akoloum.....	501
13 déc. — Décision n° 1861/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. TCHEY Signa Yoma.....	501
13 déc. — Décision n° 1862/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. SOGOYOU Blèza.....	502
13 déc. — Décision n° 1863/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. AKPARE Koubatine.....	502
13 déc. — Décision n° 1864/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. POTCHOLI Konga.....	502
13 déc. — Décision n° 1865/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. AKOSSI Yaovi.....	503
13 déc. — Décision n° 1866/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à SOHOU N'GANI Abassi.....	503
13 déc. — Décision n° 1867/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. TCHONDA Tchaou.....	503
13 déc. — Décision n° 1868/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. NASSIKI Nouhou.....	504
13 déc. — Décision n° 1869/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. YOKOUYOU Botobekpezi.....	504

13 déc. — Décision n° 1870/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. TCHAKPI Alou Bagoubadé.....	504
13 déc. — Décision n° 1871/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. KABOUA Kossi.....	505
13 déc. — Décision n° 1872/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. LEMOU Pidènlèbini.....	505
13 déc. — Décision n° 1919/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. DJISSENOU Komlan Messan.....	505
13 déc. — Décision n° 1920/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. FOUËBEME Mardja.....	505
13 déc. — Décision n° 1921/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. KAMDE Kpatcha.....	506
13 déc. — Décision n° 1922/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. NAIGLO-ADABRA Kodjo Assi.....	506
13 déc. — Décision n° 1923/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. FASSINOY Yao Vygnon.....	506
13 déc. — Décision n° 1924/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. GNASSINGBE Amah Toi.....	506
13 déc. — Décision n° 1925/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. TCHAKPELE Ayou Sonnon.....	507
13 déc. — Décision n° 1926/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. NATABI Siaka.....	507
13 déc. — Décision n° 1927/CRT/DP portant concession d'une pension de retraite à M. AILA Olabissi Kodjo.....	507
Décision portant approbation de rôles.....	509

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS, ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

ARRETES ET DECISIONS

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté n° 317/MDN du 9 décembre 1993 portant création d'une section de lutte anti-stupéfiants et du proxénétisme de la gendarmerie nationale.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

— Vu le décret n° 65-146 du 31 août 1965 portant réorganisation de la gendarmerie nationale (Fusio),

Vu la loi n° 63-7 du 17 juillet 1967 portant statut général du personnel de l'armée nationale togolaise.

Vu la constitution du 14 octobre 1992, notamment en son article 152.

ARRETE :

Article premier — Il est créé au sein de la gendarmerie nationale, une Section de Lutte Anti-Stupéfiants et du Proxénéisme (S. L. A. S. P.). Elle comprend deux antennes basées respectivement à Lomé et à Kara.

Art. 2 — La Section de Lutte Anti-Stupéfiants et du Proxénéisme a pour mission :

La prévention, la lutte contre la drogue, la toxicomanie, la répression du trafic et l'usage illicite des substances vénéneuses et le proxénéisme. Elle échange des informations avec les autres services de sécurité notamment avec la direction générale de la police nationale.

Art. 3 — Cette section qui est placée sous l'autorité du commandant de la gendarmerie nationale est commandée par un officier qui a rang de commandant de compagnie.

L'officier définit et soumet au commandement le mode d'action permettant de participer activement à la prévention des toxicomanies et au démantèlement des filières du trafic de drogue et du proxénéisme.

Art. 4 — La section de lutte anti-stupéfiants et du proxénéisme comprend deux (02) brigades :

**Brigade de Lutte Anti-Stupéfiants
et du Proxénéisme de Lomé**

Elle est compétente sur tout le territoire des unités des groupements de gendarmerie des Régions Maritimes et des Plateaux.

**Brigade de Lutte Anti-Stupéfiants
et du Proxénéisme de Kara**

Elle est compétente sur tout le territoire des unités des groupements de gendarmerie des Régions Centrales, de la Kara et des Savanes.

Art. 5 - Le commandant de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Togolaise. (J. O. R. T.)

**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA SECURITE**

Absence irrégulière

Arrêté n° 161/MATS du 2/12/93 — Sont et demeurent rapportés les arrêtés nos 989/MTFP du 3 juillet 1980, 0406/MTFP du 21 avril 1987, 165/MTFP du 07 mars 1990, constatant démission et portant révocation.

Est constatée à compter des dates suivantes : l'absence irrégulière des fonctionnaires de police ci-après désignés relevant du ministère de l'administration territoriale et de la sécurité :

19 janvier 1979

— ANONENE Adjovi, gardien de la paix 2^e échelon

21 avril 1987

— TCHARE Bawa n° mle 014449-R, gardien de la paix 4^e échelon.

1^{er} octobre 1987

— YABI Kossiwa Aléma, n° mle 025211-V, gardien de la paix de 4^e échelon.

Pendant la durée de l'absence, les intéressés n'auront droit à aucun traitement.

Le directeur de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Rappel à l'activité

Arrêté n° 162/MATS du 2/12/93 — Les fonctionnaires de police ci-après désignés dont l'absence irrégulière a été constatée par l'arrêté n° 161/MATS du 02 décembre 1993 sont rappelés à l'activité et mis à la disposition du ministère de l'administration territoriale et de la sécurité :

Il s'agit de :

— ANONENE Adjovi, gardien de la paix 2^e échelon

— TCHARE Bawa n° mle 014449-R, gardien de la paix 4^e échelon.

— YABI Kossiwa Aléma, n° mle 025211-V, gardien de la paix 4^e échelon

Le directeur de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Situation administrative

Arrêté n° 166/MATS du 13/12/93 — Mlle SAMARO Yawa, n° mle 016151-Z, gardien de la paix du cadre féminin qui a intégré le cadre interministériel et réintégré dans son corps d'origine par les arrêtés sus-visés, trouve sa situation administrative révisée de la façon suivante :

2 - 4 - 1980	—	gardien de la paix	3 ^e échelon	(ind. 430)
2 - 4 - 1982	—	"	4 ^e "	(ind. 470)
2 - 4 - 1984	—	"	5 ^e "	(ind. 510)
2 - 4 - 1986	—	"	6 ^e "	(ind. 550)
2 - 4 - 1988	—	"	7 ^e "	(ind. 590)
2 - 4 - 1990	—	"	8 ^e "	(ind. 630)
2 - 4 - 1992	—	"	9 ^e "	(ind. 670)

Le directeur général de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à compter du 2 septembre 1993, date de la reprise de service.

Réintégration

Arrêté n° 167/MATS du 13/12/93 — Mlle KOUFO Afi Logossi, gardien de la paix du cadre féminin dont l'absence irrégulière a été constatée et qui est rappelée à l'activité par les arrêtés nos 1029 et 1100/MTFP, trouve sa situation administrative reprise et réajustée de la façon suivante :